

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE
<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 37 Présents : 31 Pouvoirs : 4 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0  <b>N° CC 116 /2017</b>	L'an deux mille dix-sept, le <b>28 mars à dix neuf heures trente</b> , le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD  <b>Date de convocation :</b> 21 mars 2017 Mmes Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET, Corinne GUISEPPIN Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFEVERGES, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD  <b>Pouvoirs</b> Mmes Carine LAVAL donne son pouvoir à M. Bernard THIBOUD, Estélita LACHENAL donne son pouvoir à Joseph TRAVAIL, André-Gilles CHATAGNAT donne son pouvoir à Bernard CHASSOT, Gilles PASCAL donne son pouvoir à Bernard REVILLON  <b>Absent excusé :</b> Jean VIOLLET  Mme Carole BRETON a été élue secrétaire de séance

**Objet : Création d'un Budget Annexe dédié à l'aménagement de la ZAE de Marboez.**

Il est proposé de créer un BA supplémentaire intitulé « Zone d'Activités Economiques de Marboez » dans le but d'identifier budgétairement les opérations afférentes à cette zone, la création d'un budget annexe au budget principal est nécessaire.

La nomenclature applicable au BA « ZAE Marboez » relève du plan comptable M14 et soumis à la TVA.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré approuve la création d'un Budget Annexe dédié à l'aménagement de la ZAE de Marboez relevant du plan comptable M14 et soumis à la TVA.

Le Président

Paul RANNARD



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le président

Paul RANNARD

